

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES

Date dépôt

Date validation

05/06/2018

117

BACHELIER: CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1° Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	9° Sciences économiques et de gestion
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des citoyens engagés et responsables, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de compétences transversales, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

La formation de bachelier conseiller en développement durable se réfère au niveau 6 du Cadre européen de certification.

Elle a pour mission de préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, de les préparer à leur future carrière, de permettre leur épanouissement personnel, de créer et de maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, de stimuler la recherche et l'innovation.

Profil professionnel

Le conseiller en développement durable se destine à des activités professionnelles impliquant des responsabilités administratives, de gestion, de coordination et de conseil dans les entreprises, les services publics et le secteur associatif.

Dans le cadre de ses fonctions, il s'emploie à mettre en œuvre les mécanismes permettant une gestion de projets sous l'angle du développement durable tel que défini dans le rapport *Brundtland* ¹ : « le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le développement durable prenant en compte les facettes sociétales, environnementales et économiques des activités humaines, le conseiller en développement durable est capable d'opérer sur le terrain une approche adaptée et multidimensionnelle.

Le conseiller en développement durable accompagne ou conseille les acteurs impliqués dans la gestion et l'exécution de projets. Il est capable de coordonner et de diriger lui-même les projets. Il contribue par son travail au respect des règles et des valeurs du développement durable, depuis l'identification des éléments problématiques jusqu'à l'évaluation des résultats, en passant par la proposition de stratégies qui soient cohérentes avec les principes de responsabilité sociétale des entreprises et de respect de l'environnement au sens large. Le conseiller en développement durable est également capable de faire la recherche nécessaire pour innover dans une perspective d'économie régionale, européenne ou mondiale durable.

Le conseiller en développement durable contribue aussi aux politiques de sensibilisation et de communication, inscrivant ainsi son activité dans le secteur de l'éducation au développement durable. En ce sens, il est capable d'animer en vue de susciter le changement et d'influencer la prise de décision.

Il peut aussi être auditeur ou contrôleur dans le domaine du développement durable pour une entreprise ou une administration, publique ou privée.

Il peut avoir un statut de salarié employé ou cadre ou devenir travailleur indépendant.

¹ Le Rapport *Brundlandt* est le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par Madame <u>Harlem Brundtland</u>. Le rapport est paru en 1987.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. S'insérer dans son milieu socio-professionnel et s'adapter à son évolution

- Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise ;
- Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité :
- · Adopter une attitude éthique et respecter les codes déontologiques ;
- Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles ;
- S'inscrire dans une démarche de développement durable et dans une démarche de formation et de réflexion permanentes.

2. Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

Par sa pratique des langues et sa maîtrise des outils modernes de communication :

- Rédiger des synthèses et des documents structurés adaptés au destinataire ;
- Structurer sa pensée, s'exprimer clairement par écrit et oralement en utilisant un vocabulaire précis et adapté et être capable d'argumenter ses propos ;
- Ecouter, interagir, expliquer, conseiller, négocier et fédérer dans des environnements diversifiés;
- Définir une stratégie et mettre en œuvre les outils d'une communication motivante et pertinente ;
- Exploiter les outils informatiques axés sur la communication ;
- Sensibiliser les différents acteurs aux enjeux du développement durable.

3. Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au conseil en développement durable

- Situer les acteurs économiques actifs dans le développement durable, le paysage institutionnel et associatif y afférent en ne perdant pas de vue les enjeux mondiaux et globaux ;
- Exploiter les techniques et les outils appropriés pour l'étude et la compréhension de phénomènes liés au développement durable;
- Identifier les sources potentielles de financement, de subventionnement, de réduction des coûts directs, indirects ou fiscaux, et les contraintes y afférentes ;
- Exploiter les techniques de la recherche documentaire et les outils du traitement de l'information, notamment pour l'interprétation et la présentation des données :
- Appliquer les méthodes de développement et d'évaluation de projet dans une optique de développement durable;
- · Appliquer les réglementations et législations appropriées.

4. <u>Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique</u>

- Discerner les modèles économiques, politiques et culturels ;
- • Apprécier les critères de pertinence et les critères de faisabilité d'un projet, en contexte ;
- Identifier les besoins, les moyens et les potentialités en contexte ;
- Sélectionner et exploiter des données appropriées au projet ;
- Associer à sa démarche systémique un raisonnement et un esprit critique scientifiques.

5. <u>S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</u>

- Gérer des interrelations complexes, y compris entre les porteurs de projet et les organisations;
- Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets ;
- Organiser et tenir à jour les différentes sources d'information ;
- Classer, ordonner, coordonner des informations ;
- Combiner les concepts fondamentaux, des modèles ou des principes ;
- Gérer une équipe et favoriser les collaborations au sein du service ou du département ;
- Contribuer à la gestion optimale des moyens :
- · Concevoir et développer des projets ;
- Etablir un plan d'audit du choix des critères d'analyse jusqu'à leur évaluation.